### Congrès de l'ACFAS

Colloque sur la didactique des sciences appliquées en enseignement technique et professionnel

La mondialisation des échanges remet en cause les principes à partir desquels s'est bâti l'enseignement professionnel et technique il y a 30 ans

> par **Paul Inchauspé** Directeur général du Collège Ahuntsic

Le modèle de formation en enseignement professionnel et technique mis en place voici 30 ans au Québec est, dans les faits, en train d'éclater. Et la question pour moi n'est même plus de savoir s'il est pertinent ou non, mais plutôt de repérer les forces nouvelles qui poussent le système à se transformer et de déterminer les points névralgiques où ces transformations auront lieu. Ce sont quelques réflexions sur ces deux thèmes que je voudrais vous livrer ici.

#### 1 - Quelles sont les forces qui poussent le système à se transformer?

Les réformes voulues en éducation peuvent être détournées de leur but par l'action de forces sous-estimées, mais elles réussissent quand elles sont portées par des tendances lourdes des mouvements sociaux. Ainsi, la réforme de l'éducation des années 60 visait une plus grande accessibilité aux études, mais cet objectif a été atteint surtout dans les secteurs travaillés par des mouvements puissants d'affirmation: les francophones, les femmes, les régions. Aussi, pour mieux saisir le sens des changements en oeuvre, il faut diagnostiquer les tendances lourdes qui poussent le système à éclater. La mondialisation et la libéralisation des marchés sont une de ces tendances, mais aussi les mutations technologiques et l'évolution démographique. Je dirai donc tout d'abord un mot sur chacune de ces forces en montrant les effets qu'elles produisent.

#### 1.1 La mondialisation et la libéralisation des marchés

Il faut tout d'abord remarquer que la libéralisation des marchés est un mouvement mondial: l'accord du libre-échange canado-américain n'est qu'une application régionale d'un mouvement généralisé de libéralisation dont d'autres manifestations sont l'Europe de 93 et les accords du GATT.

L'effet le plus marquant de ce mouvement est la transformation des économies nationales en économies régionales. L'objectif antérieur d'une économie nationale autarcique est de nos jours irréaliste; dorénavant chaque pays doit développer des activités dans les secteurs où il excelle. Dans ce contexte, le marché et le commerce deviennent primordiaux, chaque pays devant pénétrer le marché international pour y vendre ses produits et services et pour y acheter ceux qu'il ne produit pas.

La généralisation de l'économie de marché, et donc la nécessité de l'échange pour vivre, entraîne dans le champ social un retour en force de l'affirmation des principes de l'économie libérale: importance de l'initiative comme moteur de production, valorisation de la libre concurrence, élimination des monopoles et des zones protégées, respect des libertés individuelles. Ce même mouvement entraîne la prédominance accordée aux valeurs de productivité, de qualité

totale, de participation. Car produire au moindre prix est une nécessité dans une économie de marché, tout comme la qualité qui, dans ce contexte, est un atout pour la vente, mais pour atteindre ces résultats, tous les acteurs ne doivent-ils pas participer à l'effort?

### 1.2 Les mutations technologiques

La deuxième tendance lourde qui transforme les modes de production est l'importance prise dans nos sociétés par les mutations technologiques. Ce fait bouleverse les hiérarchies de richesse et de puissance établies entre les pays.

Pendant des siècles la matière première a fait la richesse des nations puis, à l'ère industrielle, la capacité de production de masse, laquelle suppose l'énergie. Pendant des siècles, le véritable objectif des guerres et de l'expansion coloniale a été l'appropriation des matières premières et des sources d'énergie. La récente guerre du Golfe est le dernier avatar des guerres de ce type. Mais ni l'Allemagne ni le Japon, deux puissances au passé pourtant belliqueux, n'y ont participé. Ils mènent, eux, une autre guerre: la richesse que dorénavant ils convoitent, c'est celle des technologies. Dans ce nouveau contexte, l'importance de la matière première ou de l'énergie comme source de richesse diminue. N'est-ce pas la forte valeur technologique ajoutée qui fait la valeur d'une puce ou d'un acier spécial et non la quantité de matière?

Cette mutation entraînera des bouleversements profonds dans un pays comme le Canada dont la richesse traditionnelle était mesurée par la variété et la quantité des matières premières. Puisque le nouvelle donne, celle de la technologie, distribue les cartes de la richesse autrement, c'est cette nouvelle richesse qu'il faut produire ou il faut se résigner à décliner. Et si le procédé le plus performant est le capital par excellence, ce sont l'invention, la diffusion, la commercialisation de telles technologies qui deviennent vitales.

### 1.3 <u>Les données démographiques nouvelles</u>

Les deux forces dont je viens de parler vont transformer l'appareil de production de notre société. Sous la pression de ces forces, les industries seront contraintes à se restructurer ou elles mourront. Nous entrons dans une ère de restructuration industrielle où la grande préoccupation politique des acteurs sociaux sera à court et à moyen terme l'adaptation de la main-d'oeuvre dans une économie en transition. Aussi, pour compléter ce tableau, il faut bien saisir les réalités démographiques nouvelles avec lesquelles ces changements devront composer. Car, parmi tous les faits sociaux, les faits démographiques sont les plus têtus, ils déterminent toujours les contraintes ou les opportunités de l'espace social dans lequel agissent les acteurs. Or, trois faits marqueront, les prochaines années, cet espace. Ce sont le vieillissement de la population, la

féminisation de la population active, la nature nouvelle de l'immigration. Faute de temps, je ne parlerai ici que du premier fait.

Le vieillissement de la population aura des effets sur le problème qui nous préoccupe. Elle poussera d'abord l'État à désinvestir dans le secteur de l'éducation. La tranche d'âge de 0 à 25 ans représentait 50 p. cent de la population il y 40 ans, elle n'en représentera bientôt que 25 p. cent. Par contre, la tranche d'âge de plus de 65 ans passera dans le même temps de 6 à 22 p. cent. Ceci conduira presque inéluctablement l'homme politique à considérer dorénavant les coûts de l'éducation comme une dépense et non comme un investissement et à privilégier dans ses priorités le secteur de la santé. Cette situation nouvelle contraindra les entreprises, l'appareil de production, à s'allier avec l'appareil éducatif, car les deux appareils ont un intérêt réciproque à cette alliance. Le discours nouveau du rapprochement nécessaire de la formation professionnelle et technique des secteurs de production vient d'abord de cette nouvelle conjonction d'intérêts. Elle ne procède pas d'une réflexion théorique sur les avantages ou les inconvénients du modèle *dual* ou scolaire en enseignement professionnel.

Par ailleurs, par suite de ces données démographiques, les entreprises ne pourront réaliser leurs mutations technologiques par le renouvellement massif de leur personnel. Et l'immigration nouvelle ne pourra à son tour compenser ce fait. L'importation de main-d'oeuvre qualifiée d'Europe, comme après la guerre de Corée, n'est plus possible, car ces pays sont aussi en transformation et en pénurie de main-d'oeuvre experte dans les nouvelles technologies. Donc, le seul bassin disponible pour affronter ces transformations sera la main-d'oeuvre actuellement à l'emploi, 80 p. cent de ceux qui sont à l'emploi le seront encore dans 10 ans et c'est cette main-d'oeuvre qui doit être perfectionnée et recyclée.

Ces forces nouvelles que je viens d'évoquer brièvement transforment déjà notre appareil de formation professionnel et technique. Depuis quelque temps déjà, nous sommes dans cet état bizarre fait de malaise et d'incertitude qui est l'état de l'insecte en train de muer. C'est ce que je voudrais maintenant illustrer en montrant comment l'appareil de formation professionnel et technique mis en place il y a trente ans est remis en cause dans les principes mêmes sur lesquels il a été bâti.

## 2 - <u>Les principes sur lesquels l'appareil de formation professionnelle et technique a</u> été bâti, il y a 30 ans, sont remis en cause

Ces principes concernent autant l'organisation du système en place que le modèle de formation privilégié.

# 2.1 <u>Le système de formation professionnelle et technique mis en place a été conçu</u> pour permettre un ajustement souple de l'offre et de la demande de formation

Pour atteindre cet objectif d'ajustement, trois dispositions avaient été prises. Tout d'abord, la rassemblement dans une même structure scolaire d'une grande variété de programmes de formation générale et professionnelle: les écoles secondaires et les cégeps sont des polyvalentes. Ensuite, l'offre d'une grande variété de programmes conçus sous une forme modulaire. Dès le départ, 100 programmes professionnels sont créés au secondaire, 130 au collégial; les programmes ainsi conçus facilitent les mécanismes de régulation du flux de la demande. Enfin, une répartition des niveaux de formation selon les ordres d'enseignement en se basant sur la stratification hiérarchique des professions établies par l'OCDE il y a 30 ans: le professionnel court pour l'ouvrier et l'artisan, le professionnel long pour l'ouvrier spécialisé, le cégep pour le technicien, l'université pour l'ingénieur.

Ce système a permis au Québec de relever les défis de la modernisation de ses entreprises et services, de passer sans trop de soubresauts à travers l'explosion scolaire et d'atteindre les objectifs de hausse de scolarisation. Mais cet équilibre est remis en cause; il est déjà en train de gripper sous la pression de Tout d'abord, une demande plus grande nouveaux phénomènes. d'enseignement de plus haut niveau conduit les jeunes à déserter les filières professionnelles et techniques au moment même où de nouveaux besoins apparaissent dans ce secteur. De plus, dans une économie en transition, l'incertitude relativement aux besoins de main-d'oeuvre rend les ajustements difficiles. Ainsi, des poches de sous-emploi coexistent à côté des poches de surplus de main-d'oeuvre et les projections relativement aux types et au niveau des emplois futurs se font hésitantes<sup>1</sup>. Enfin, les nouvelles techniques de production bouleversent les distinctions reçues de métier selon la hiérarchie dont j'ai parlé plus haut: il n'y a plus d'ouvriers, par contre, les ingénieurs d'application sont de plus en plus requis et, dans certains secteurs, les distinctions entre les ouvriers spécialisés et les techniciens s'estompent.

Face à ces pressions, le système éclate en ordre dispersé et dans l'incohérence. Le meilleur exemple en est la réforme de l'enseignement professionnel au secondaire. Or, la situation actuelle devrait pousser les concepteurs du système à se poser au moins deux questions<sup>2</sup>. La majorité des systèmes de formation en

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> On entend sur ce sujet un double discours, celui qui prétend que bientôt 50 p. cent des emplois requerront 5 ans d'études après la 12e année, et celui qui prétend que les emplois seront surtout créés dans les domaines traditionnels rattachés aux services d'entretien et n'exigeant pas un degré de qualification élevé.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> En fait, ils devraient même se poser une troisième question, préalable aux deux autres. Ne faut-il pas revenir, et de façon urgente, sur une des dispositions de la réforme de l'enseignement professionnel au secondaire, celle qui repousse cette formation après l'âge de la scolarité obligatoire? Ce report a été justifié par la nécessité d'une plus grande et plus longue formation générale, seule capable de permettre une meilleure adaptation aux changements ultérieurs dans l'emploi. Mais la réalité se joue de nos logiques. Cette mesure qui veut favoriser la mobilité des jeunes dans l'emploi empêche dans les faits l'intégration à

enseignement professionnel et technique ont dans le monde des formes d'articulation interniveau. Ainsi, par exemple, aux États-Unis, la formule dite 2+2: l'étudiant fait deux ans de professionnel au secondaire et 2 ans au collège communautaire. Or, la souplesse établie dans le système québécois est horizontale et non verticale: on peut à un niveau donné changer de programme sans trop perdre de temps, mais la poursuite d'études en enseignement professionnel et technique à travers les ordres différents n'est guère facilitée. Or, la conjoncture nouvelle ne devrait-elle pas contraindre, pour atteindre le même objectif de souplesse, à constituer des filières verticales d'enseignement professionnel et technique?<sup>3</sup> Les établissements d'enseignement seront désormais sollicités à la fois pour la formation initiale et pour des opérations de recyclage et de perfectionnement. D'où la deuxième question: ces objectifs différents doivent-ils se réaliser dans des établissements différents et, dans la négative, faut-il ou non séparer dans nos établissements l'atteinte de ces deux objectifs et, si on répond encore ici non, comment doivent être construits les curriculum d'études pour répondre à ce double rôle?

Vous voyez que ces questions ébranlent l'économie générale du système mis en place, Mais elles remettent aussi en cause le modèle de formation privilégié au Québec pour l'enseignement professionnel et technique, celui du modèle scolaire.

# 2.2 <u>Le système d'enseignement professionnel et technique a adopté au Québec le</u> modèle scolaire

Pour assurer la formation de la main-d'oeuvre, certains pays ont adopté le modèle dit *dual* qui donne une place importante à l'apprentissage et à la formation en entreprise. Le Québec, lui, a choisi, il y a 30 ans, le modèle scolaire qui donne pratiquement le monopole de la formation professionnelle et technique aux seuls établissements scolaires.

Mais il s'agissait là d'un choix politique qui marquait une rupture par rapport à la pratique antérieure. Et il est bon d'en rappeler l'histoire, car ceux qui maintenant critiquent ce choix étaient parfois alors du camp de ceux qui le soutenaient. Au cours des années 30, plusieurs lois de l'Assemblée nationale du Québec démontrent clairement qu'on tente d'organiser les métiers selon le modèle des corporations réunissant employeurs et employés. Et la Loi de l'aide à l'apprentissage de 1945 consacre cette tendance et confie

l'emploi de beaucoup d'entre eux. Le report de la formation professionnelle après 16 ans contribue à augmenter le nombre de jeunes quittant l'école sans diplôme et sans qualification professionnelle. Trente-huit p. cent des jeunes d'une classe d'âge donnée sont dans ce cas. Ce qui est scandaleux et socialement inacceptable, car beaucoup de ces jeunes iront grossir inéluctablement le rang des chômeurs et des assistés sociaux.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Quitte à faire sauter deux des embâcles structurels qui rendent difficiles de telles filières verticales: la double juridiction des commissions scolaires et des cégeps en enseignement professionnel, la structure du programme de formation en enseignement technique du cégep identique à celle de l'enseignement préuniversitaire.

l'administration de l'apprentissage à des comités conjoints paritaires de patrons et de syndicats. Ces comités sont les commissions de formation professionnelle. Cependant, pour augmenter leur pouvoir de négociation assuré par la rareté de la compétence, les syndicats essaient de limiter l'accès aux métiers et à la formation professionnelle en se transformant en ateliers fermés. Mais la grande industrie ne voulait pas de telles corporations, et les besoins de formation requis par le développement économique et social des années 60 devaient aussi pousser à contourner cet obstacle corporatiste. Le modèle scolaire est alors adopté en rupture avec le modèle antérieur, éloignant du même coup les entreprises et les associations professionnelles des responsabilités de la formation.

La conjoncture actuelle, dont j'ai parlé plus haut, remet évidemment en cause ce choix. Actuellement, les entreprises, pour assurer leur survie et leur compétitivité, requièrent une main-d'oeuvre qualifiée et compétente. Et, pour l'obtenir, certaines voudront assurer elles-mêmes la formation. Déjà, aux États-Unis, des sociétés comme IBM, Motorola, Rand reçoivent dans leurs collèges-maison près de 12 millions de salariés pour un budget annuel de plus de 60 milliards. Si donc la formation professionnelle et technique a un avenir dans les réseaux scolaires, cet avenir passe nécessairement par des alliances avec les entreprises et les associations professionnelles.

Or, ce fait bouleversera nos manières de concevoir et de dispenser nos programmes de formation. Mais je ne parlerai ici ni de stage ni d'enseignement coopératif, car tout le monde est conscient de leur nécessité, je parlerai simplement des programmes de formation. Leur élaboration requerra dorénavant l'intervention de l'entreprise ou des associations professionnelles pour déterminer les compétences à acquérir et les standards à atteindre. L'élaboration des programmes selon la méthode dite des compétences, pratiquée déjà au secondaire et en cours d'implantation au cégep, répond à cet objectif. Certes, les professeurs ne sont pas exclus du processus d'élaboration, mais leur expertise n'est requise que pour déterminer les moyens à utiliser pour assurer la maîtrise des compétences définies par d'autres. Cette présence du milieu de travail se fera aussi sentir dans la détermination des objectifs de formation. Des programmes élaborés par les seuls milieux scolaires donnent de l'importance aux connaissances, des programmes élaborés en collaboration avec l'entreprise donneront aussi de l'importance au développement d'attitudes. Pour survivre et vivre dans une économie de marché, les entreprises voudront créer en leur sein une culture favorisant l'innovation technologique dans toutes leurs grandes fonctions: conception des produits, processus de fabrication, équipements, savoir-faire, procédures, systèmes de gestion. Or, prendre en compte ces attentes nouvelles, c'est transformer les pratiques éducatives mais aussi les valeurs sur lesquelles s'est constituée l'école québécoise.

Et je conclus sur cette note.

La nouvelle conjoncture créée par la libéralisation des marchés et les mutations technologiques ne transformera pas simplement l'enseignement professionnel et technique, c'est toute l'école québécoise qui sera, à cause d'elle, appelée à se transformer. Les temps nouveaux exigeront que l'école valorise dorénavant une pédagogie du faire plus que celle de la compréhension formelle, une pédagogie du désir plus que celle du besoin. En rupture avec une école valorisant la mémoire, l'école québécoise depuis trente ans valorise la compréhension, mais elle néglige le faire, les exercices. Or, savoir, ce n'est pas seulement comprendre, c'est savoir appliquer ce qu'on a compris. En rupture avec une école favorisant le rigorisme, l'école québécoise a privilégié depuis trente ans une pédagogie du développement de l'élève comme être de besoin, mais elle a négligé l'exigence, le dépassement. Or, l'enfant n'est pas seulement un faisceau de tendances, il est aussi et bien plus encore un être inquiet, fier et toujours avide de monter. Le monde nouveau dans lequel nous entrons va donc nous contraindre aussi à redécouvrir ces vérités oubliées.